

Les écoles labellisées ffgolf

La labellisation des écoles de golf a été initiée lors de la mandature 2013-2016. Cette évolution, souhaitée par la fédération française de golf et accompagnée par PGA France, est une réforme ambitieuse pour les clubs et leurs écoles de golf.

Il est important que nos écoles de golf puissent proposer une pratique moderne, bien organisée et motivante. Les Labels constituent la base de ces attentes en permettant de vérifier :

- Le niveau de structuration des écoles de golf (lieu de formation et de pratique sportive)
- La qualité de l'accueil des enfants pendant les séances « *Chaque jeune doit pouvoir apprendre à aimer le golf dans un climat alliant sécurité, camaraderie et sportivité. Il doit également progresser à son rythme en s'appropriant les valeurs véhiculées par le golf* ».

La Commission Nationale Jeunes (CNJ) a utilisé le concept de labellisation des écoles de golf pour identifier les structures mettant en œuvre les préconisations fédérales..

Il existe deux labels, le Label Développement et le Label Sportif qui comprennent six critères reflétant la base d'une bonne structuration :

- 1 Les jeunes bénéficient d'un temps suffisant d'enseignement ou d'entraînement pour pouvoir progresser ;
- 2 L'école de golf utilise les outils pédagogiques fédéraux adaptés aux jeunes ([drapeaux](#)) ;
- 3 Les jeunes sont licenciés et membres de l'Association Sportive;
- 4 Les jeunes jouent au golf et pas seulement sur un practice (aspect sportif de la pratique) ;
- 5 L'école de golf leur dédie un panneau d'affichage spécifique pour valoriser leur pratique (communication) ;
- 6 L'école de golf organise des bilans, elle a des contacts avec la famille du jeune (relation pédagogique) ;

En plus de ces 6 critères, les écoles de golf "Label Sportif" doivent obligatoirement engager au moins une équipe jeunes au Championnat de France U16 par équipe (filles et/ou garçons) et sur l'aspect sportif de la pratique (critère 4), elles ont l'obligation d'organiser dans l'année pour les jeunes de leur club au moins des 5 compétitions en strokeplay (dont au moins une sur 18 trous).